



ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

A la suite de l'assemblée générale annuelle vous recevrez:

- 1) le rapport de l'année 1961-62
- 2) le programme pour l'exercice 1962-63

Et vous pourrez recevoir sur demande:

le compte rendu détaillé de l'état des finances pour l'année 1961-62

VOL. 18 — LUNDI, 21 MAI 1962 — No 42 — 14 EST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL — UN. 1-9051

Vos dirigeants 1962-63

Voici les noms des responsables de votre Chambre pour l'exercice 1962-63. Commerce-Montréal les assure de toute sa collaboration dans le travail qu'ils entreprennent pour servir la Chambre.

EXÉCUTIF

Président de la Chambre :

M. Charles de Lotbinière Harwood, Directeur général adjoint (Montréal), Cie de Téléphone Bell du Canada.

1er vice-président :

M. H. Marcel Caron, c.a., Clarkson, Gordon & Cie.

Trésorier honoraire :

M. Fernand Girouard, vice-président et gérant général, Volcano Ltée

Président du Conseil :

M. Rosaire Courtois, c.a., Courtois, Fredette & Cie.

2e vice-président :

M. Roger Charbonneau, c.a. directeur, Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Secrétaire honoraire :

M. Jean-P. W. Ostiguy, prés. et dir. gén., Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dr A. D. Archambault, médecin
M. Léo-E. Boissonnault, vice-prés., The Shawinigan Water & Power Co.
M. Albert Charbonneau, gér. de div., Brandram-Henderson Ltd.
M. Jean Clavel, dir. adj. des rel. ext., Aluminum Co. of Canada Ltd.
M. Edouard Deslauriers, ing. p., Deslauriers & Mercier
M. Jacques Dupuis, sec. et gér. gén. des ventes, Alph. Raymond Ltée
M. André Gagnon, vice-prés., ventes, Alfred Lambert Inc.
M. Laurent Gendron, ing. p., prés., Laurent Gendron Ltée
M. Viateur Gendron, directeur gén., Assoc. des Brasseries de la P.Q.
M. Roch Grenache, prés. et gér., Grenache Inc.
M. Paul Jolicoeur, adj. au président, Canadian Pacific Railway Co.

M. Jacques Langevin, président, N. G. Valiquette Ltée
M. Rolland Leclerc, directeur, Service du développement des affaires, La Banque Provinciale du Canada
M. Henri-Paul Lemay, c.r., Lemay, Martel, Poulin & Corbeil
M. Pierre Mongeon, gér. gén. adj., La Prévoyance, Cie d'Assurances
M. René Provost, Vice-prés. exécutif et gérant général, Couvrette & Provost Ltée
M. Antonio Rainville, directeur gén., La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal
M. Roger Robert, président, Mongeau & Robert Cie Ltée
M. Donat Sicotte, président, Sicotte Transport Ltée
M. Paul Vaillancourt Jr, prés. et dir., Vaillancourt Ltée

CONSEIL D'ARBITRAGE

M. Henri Ouimet, président, Société Nationale de Fiducie
Me Raymond Dupuis, c.r.
M. Antoine Desmarais, gérant, Prudential Assurance Co. Ltd.
Me Honoré Parent, c.r., avocat en chef, Bureau du Contentieux, Hôtel de Ville de Montréal
M. J.-Antonio Lalonde, ing. p., Lalonde, Girouard & Letendre
Me Lionel Leroux, notaire, Leroux, Faribault & Leroux

M. Albert Deschamps, ing. p., prés., Albert Deschamps Ltée
M. Roland Chagnon, c.a., président, Fred. A. Lallemand & Cie Ltée
M. Romain Bédard, c.a., Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier & Associés
Me J. C. Asselin, c.r., dir. du Contentieux, Canadian Industries Ltd.
M. Roger DeSerres, président, Omer DeSerres Ltée
Me René Paré, prés. gén., La Société des Artisans

Votre nouveau président

M. Charles de Lotbinière Harwood, directeur général adjoint pour la région de Montréal, à la Compagnie de téléphone Bell du Canada, a vu le jour à Montréal, le 19 octobre 1906. Il a fait ses études au collège Loyola, à l'Université de Montréal et au Babson's Statistical Institute.

Après un stage aux compagnies Royal Trust et Nesbitt Thompson, il entra au Bell, en 1929, où son premier emploi le familiarisa avec le service du trafic.

En 1952 il était promu gérant de la division de Montréal et en 1955, directeur régional du service commercial.

Il demeura dans ces fonctions jusqu'en 1960, alors qu'il fut promu au poste qu'il détient actuellement.

Très actif dans les organismes civiques, culturels et de bienfaisance, M. de Lotbinière Harwood a rempli les fonctions de président général de la campagne de souscription de l'Hôpital Ste-Justine et de l'Ambulance St-Jean.

Il a prêté son concours à d'autres activités: président à Ottawa et second vice-président pour l'Ontario de la Ligue de Santé du Canada; directeur du conseil québécois de l'Ambulance St-Jean; membre du conseil consultatif de l'association du musée du Fort Ticonderoga; pionnier de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec et directeur de l'Office montréalais du Tourisme et des Congrès.

Directeur de la Chambre de Commerce de la Province de Québec; membre du Canadian Chamber of Commerce; directeur de la ligue de sécurité de la Province de Québec; gouverneur de l'Hôpital Ste-Justine; membre et diplômé de la Société Historique de Montréal; membre du conseil Laurentien des Pionniers du Téléphone d'Amérique et frère-servant de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem.

M. de Lotbinière Harwood demeure avec son épouse, née Germaine Baril, au 68, avenue Eastbourne, à Beaconsfield. Ils ont deux fils, Charles junior, et Robert.

Il occupe ses loisirs à la photographie, l'ébénisterie, à son importante collection de disques de haute fidélité, au golf et à la philatélie.

BÂTISSE AVANTAGEUSE À VENDRE

7550 rue St-Dominique

Convierait bien pour maison de gros
et entreposage

Grandeur : 73 pds x 68, 2 étages

En bon état - Bureau spacieux
Chauffage automatique - Ascenseur.

Pour détails et inspection :

téléphoner : CR. 7-4196*



E.-L. Gauthier, "Gene" prés.

IMMEUBLES — CONSTRUCTION
LOCATION

ADMINISTRATION — EVALUATION
5504 Ave Verdun

PO. 7-5318



Fleuriste
Valois

Armand D. Valois,
propriétaire

CR. 6-8569

MARION, MARION ROBIC & BASTIEN

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
EN TOUS PAYS

2100, rue Drummond, Montréal 25
AV. 8-2152-3

NOUS
RÉPONDONS
AUX
TÉLÉPHONES

TELEPHONE
ANSWERING
SERVICE LTD.



UN. 6-6921

Robert V. de L. Harwood, Vice-Prés.

Grand succès de votre assemblée générale annuelle

Mercredi le 16 mai, à six heures trente du soir, en l'Hôtel Mont-Royal, M. Rosaire Courtois présidait la 75e assemblée générale annuelle de votre Chambre. Après avoir rendu hommage aux invités d'honneur, l'assemblée accepta le rapport annuel des activités et le rapport financier de la Chambre.

Prix annuel à M. Claude Dugay

C'est à M. Claude Dugay, candidat à la licence en Sciences Commerciales à l'École des Hautes Etudes, que fut remis le prix de \$100.00 de votre Chambre. M. Dugay est le fils d'un membre de la Chambre, M. Gérard Dugay, qui est lui-même un diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

M. Dugay a fait ses études au Collège Stanislas avant d'entrer à l'École des Hautes Etudes. Il a laissé la réputation d'un collégien dynamique dans son collège. La Chambre lui a décerné ce prix parce qu'il est l'élève qui a fait le plus de progrès durant l'ensemble de son séjour à l'École des Hautes Etudes.

Noes d'argent comme membres de la Chambre

Les administrateurs de la Chambre ont remis un certificat aux reflets d'argent à ceux qui sont membres de la Chambre depuis 25 ans. Ce sont :

François-A. Angers	Antoine Desmarais
Bernard-A. Bernard	Félix Guilbert
Maurice Bernardin	J.-Hector Mallette
Gabriel Boussion	Huet Massue
J.-Ernest Cadieux	Donat Sauvé
Fernand Chaussé	Charles Taschereau
Bernard Couvrette	

Membres à vie :

MM. Ernest Bleau et Gaston Vennat

M. Ernest Bleau et Gaston Vennat ont tous deux été nommés membres à vie de la Chambre. Ils en font partie depuis 40 ans. On leur a remis une carte dorée.

Diplômé d'honneur :

M. Rosaire Archambault

M. Rosaire Archambault a reçu un diplôme d'honneur pour ses états de service à la Chambre comme membre de votre conseil d'Administration depuis 5 ans.

Merci aux rapporteurs des comités

C'est en ces termes que M. Rosaire Courtois, président de la Chambre a remercié les rapporteurs des comités :

« Nous avons eu, encore une fois la chance extraordinaire de pouvoir compter sur le concours bénévole de rapporteurs dans plusieurs de nos comités. Ces membres ont, par pur dévouement, mis leur compétence professionnelle au service de votre Chambre. Ils ont rendu possible le fonctionnement d'un plus grand nombre de comités. Pour reconnaître ce service qui dépasse et de beaucoup, les normes habituelles, votre Chambre leur remet un symbole de leur fonction... »

Merci aux présidents des comités

« Tout le travail de votre Chambre s'accomplit au sein de ses comités. Il vous est dès lors facile de comprendre toute l'importance de la fonction de président de comité. La Chambre le constate modestement ce soir en remettant aux titulaires de la présidence de vos comités au cours de l'exercice qui vient de se terminer, un souvenir de leur charge. — Messieurs les présidents on a placé devant vous ce modeste souvenir. »

C'est en ces termes, que M. Rosaire Courtois a remercié les présidents des comités.

Merci M. René Paré

C'est avec une certaine émotion que le président Courtois a salué le départ de Me René Paré.

« Votre Chambre sera privée pendant le prochain exercice du précieux concours

LE TOUR CLASSIQUE DE L'EUROPE

Sous la direction de M. René Lescop, professeur au Collège Stanislas

Un programme complet et bien balancé... Itinéraire magistral... Partout des hôtels de premier ordre... Excellente table... Service impeccable... Atmosphère de cordialité...

Un voyage inoubliable !

Départs : 9, 15, et 23 juin, 5 juillet

Prix à partir de \$1,275.00

ANGLETERRE - BELGIQUE - HOLLANDE - FRANCE - ITALIE
ESPAGNE - SUISSE - AUTRICHE - ALLEMAGNE

Renseignements et inscriptions



VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2

VI. 5-8221

au Conseil et à l'Exécutif de Me René Paré. Cette absence, nous la ressentirons très profondément. Nous avions pris l'habitude de nous tourner vers notre ami Paré pour nous orienter et nous soutenir de ses avis. Votre ami Paré a terminé le cycle de vos charges. Il vous a magnifiquement servis. Votre Chambre le constate solennellement ce soir en lui décernant ce diplôme.»

Assermentation des nouveaux dignitaires

C'est Son Honneur le juge en Chef de la Cour d'Appel de la Province, M. Lucien Tremblay, qui a fait prêter serment d'Office aux nouveaux dignitaires de votre Chambre.

Présentation du programme 1962-63

Le nouveau président M. Harwood a fait la présentation du programme 1962-63 de votre Chambre...

En somme, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Chambre, ce fut une assemblée générale dont on se souviendra longtemps.

Participez

au 13^{ième}
congrès annuel
de votre chambre

Venez

à l'exclusif Lake
Tarleton Club

du 20 septembre
au 23 septembre

Un. 1-9051

Aux élections fédérales du 18 juin

C'est le 18 juin que les citoyens canadiens exerceront leur droit de vote au fédéral. Dès maintenant, Commerce-Montréal veut attirer votre attention sur votre droit et votre devoir de voter.

Une démocratie vivante exige que tous les citoyens croient à l'existence du suffrage universel et y participent. Dès lors, il faut s'informer le plus possible sur les différents partis politiques qui sollicitent votre vote, voir si votre nom est sur la liste électorale et aller voter le 18 juin.

Si vous êtes employeur, vous devez suivre la loi électorale (S.R.C. 1952, C. 33, Art. 47, par. 1) qui dit ceci :

« Il doit être accordé à chaque employé, qui est un électeur qualifié, pendant que les bureaux de votation sont ouverts le jour du scrutin, lors d'une élection, trois heures consécutives aux fins de déposer son bulletin de vote, et si les heures de son emploi ne permettent pas que soient prises ces trois heures consécutives, son employeur doit lui accorder, tel temps supplémentaire pour voter qui peut être nécessaire pour assurer les dites trois heures consécutives.»

« Nul employeur ne doit faire de déduction sur le salaire de cet employé, ni leur imposer de sanction, ni en exiger pour suite de son absence au travail durant ces trois heures consécutives. Le temps supplémentaire pour voter, dont il est fait mention précédemment, doit être accordé selon qu'il convient à l'employeur.»

Votez selon votre choix, mais votez.



Procurez-leur
des heures de plaisir

OMER DESERRES

1406 St-Denis - AV. 8-0251

Lemay, Martel, Poulin & Corbeil

AVOCATS

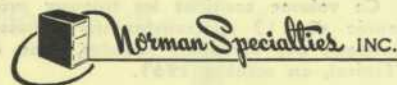
Henri-Paul Lemay, c.r.
Maurice Martel, c.r.
Jean-Marc Poulin
Micheline Corbeil

132 ouest, St-Jacques
VI. 2-8946

AMEUBLEMENT DE BUREAU

DÉCORATION INTÉRIEURE

- CLASSEURS
- ARMOIRES
- CLAVIGRAPHES, ETC.



R. DESNOYERS, PRÉS.

UN. 1-9879

21 est Notre-Dame



COMME JE SUIS CONTENT D'AVOIR INVESTI DANS L'INVESTORS MUTUAL!

L'argent que cet homme a placé en 1950 dans l'Investors Mutual a plus que triplé. Naturellement il s'en félicite. Pourquoi ne pas adopter ce moyen simple et moderne de placer votre argent dans les plus importantes industries canadiennes? Vous pouvez le faire moyennant un dépôt de \$500, ou aussi peu que \$15 par mois. Consultez donc sans tarder le Représentant Investors.

LOUIS-J. LACOSTE, Gérant de District UN. 6-6371



Investors
mutual
OF CANADA LTD

485, rue McGill — Montréal 1, Qué.

Avec un actif de plus de \$250 millions, l'Investors Mutual est le fonds mutuel le plus important du Canada.

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience d'au-delà d'un
demi-siècle au service des

Architectes
Communautés
Entrepreneurs
Industriels



LE TEMPLE DE LA LUMIÈRE

7152 boul. St-Laurent, Montréal
CR. 4-2465

\$305.00**Montréal-Paris - Aller-Retour****AIR-FRANCE****Nouveau tarif groupe****25 voyageurs ou plus****1er voyage****9 juillet au 29 juillet****2e voyage****29 septembre au 18 octobre**

Votre Chambre a décidé
d'organiser ces deux voyages
pour vous permettre de profiter
des nouveaux tarifs groupes

UN. 1-9051 - Mlle Durocher**Vient de paraître**

Planification économique et organisation professionnelle

Ce volume contient les travaux présentés par 13 spécialistes au Premier Colloque des Semaines sociales, tenu à l'Estérel, en octobre 1961.

Voici les grandes divisions de l'ouvrage:

Introduction :

**Pour une planification humaine
de l'économie.**

Première partie :

La situation actuelle au Canada.

Deuxième partie :

**Le besoin d'une planification
économique.**

Troisième partie :

**Le rôle respectif de l'Etat et
des organismes intermédiaires.**

Quatrième partie :

L'Eglise et la planification économique.

\$2.50 l'exemplaire

Prix spécial pour ceux qui se prévalent
de cette annonce: \$2 franco.

**LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, Blvd Saint-Laurent,
Montréal-11**

On a parlé de tourisme avec M. le Maire

M. le maire Jean Drapeau a très bien accueilli mardi dernier, la délégation de votre Chambre qui attirait son attention sur le Tourisme à Montréal. Représentant chacune des recommandations du mémoire, Son Honneur le maire a précisé la position des autorités de la Cité sur ces différents sujets.

Au sujet de la recommandation demandant la création d'un Conseil du Tourisme, M. Drapeau a déclaré:

"Il ne serait peut-être pas sage de multiplier les organismes du Tourisme au début. Laissons d'abord l'Office s'organiser et si il juge, en temps opportun qu'il serait souhaitable d'avoir un Conseil, alors, il pourra faire une recommandation dans ce sens à l'administration."

Abordant plus loin le thème souligné dans le mémoire d'une grande fête d'été à Montréal, M. le maire souligna l'initiative qu'il avait prise de convier un grand nombre de personnes représentatives pour discuter de ce projet et il ajouta:

"Nous voulons d'abord discuter avec les intéressés, parce qu'il n'appartient ni au premier magistrat, ni à l'administration, ni à l'Office du Tourisme d'imposer un festival. Leur tâche est de favoriser l'éclosion d'un tel projet si d'avance, les intéressés se déclarent prêts à assumer le fardeau, la responsabilité d'un tel projet."

Voici comment le mémoire s'exprime au sujet des nouvelles tâches qui devraient être entreprises pour la promotion touristique à Montréal.

Selon la Chambre, il y a de nouvelles tâches importantes à accomplir pour assurer, à la ville de Montréal un développement touristique harmonieux.

A) Pour l'Office du tourisme

1—Statistiques

A la base de tout travail scientifique de promotion touristique, il doit y avoir des données statistiques. Il serait important pour Montréal de disposer de données sur le nombre de ses visiteurs, leur provenance, leur nationalité, leurs goûts, leurs désirs, leurs moyens de transport, les sommes d'argent qu'ils dépensent dans la Cité, le nombre de jours qu'ils y demeurent, etc.

L'Office municipal du tourisme devrait déterminer le moyen de combler cette

lacune. Des données précises sont en effet à la base d'un programme à long terme. La Chambre recommande que des mesures soient prises, le plus rapidement possible, en vue d'une étude statistique du marché touristique de Montréal

2—Education touristique

La semaine d'éducation touristique organisée par la Chambre a remporté un certain succès. Comme suite à cette semaine, la Chambre suggère aux responsables de l'Office de déterminer les mécanismes qui pourraient aider à l'éducation touristique de la population.

3—Publications

a) Dans une ville comme Montréal, les événements touristiques sont nombreux et assez souvent insuffisamment connus. L'Office devrait publier au moins deux fois par an, un calendrier des événements touristiques.

b) La Chambre croit qu'il y aurait lieu pour l'Office de coopérer à la publication d'un guide gastronomique avec certains organismes privés ou certains groupements spécialisés. Ce guide fournirait des renseignements sur les différents hôtels ou restaurants et indiquerait leurs différentes spécialités culinaires.

4—Affiches touristiques

La Chambre a organisé cette année, un concours d'affiches touristiques sur Montréal. Plus de 400 concurrents ont participé à ce concours. Certaines de ces affiches sont très originales. Elles ont une valeur touristique incontestée.

L'Office municipal du tourisme ne pourrait-il pas faire un choix parmi ces affiches et en reproduire une certaine quantité ?

B) Pour la ville de Montréal

1—La création d'un Conseil municipal du tourisme

La Chambre recommande la création d'un Conseil du tourisme qui grouperait des représentants de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie, du transport, des associations et de tous les groupes ou organismes intéressés au tourisme.

Ce conseil aurait comme rôle de faire des suggestions et d'émettre des avis de sa propre initiative ou à la demande de l'Office, à des périodes fixes et publierait un rapport annuel.

(Suite à la page 7)



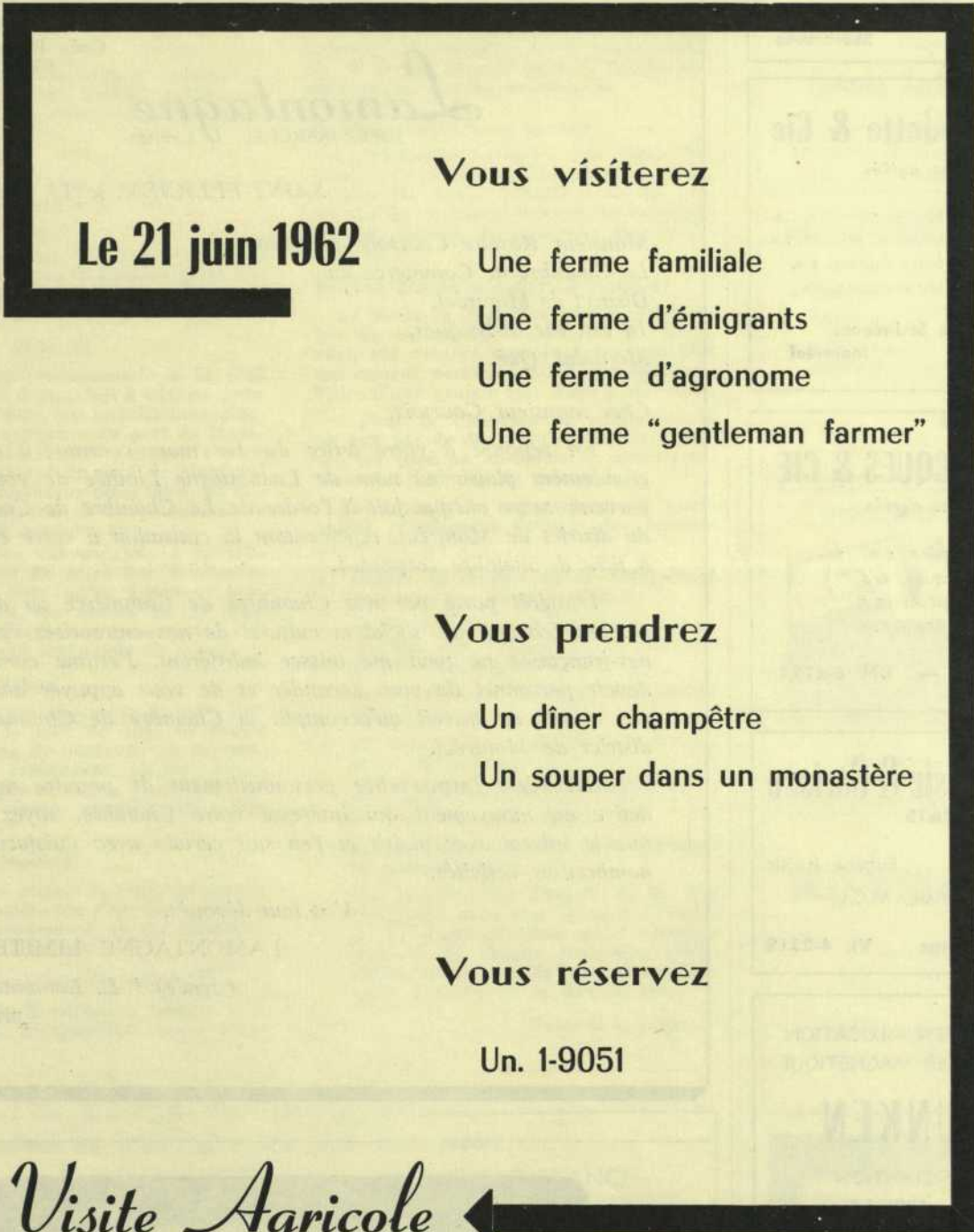
Mme Alice L. St-Arnaud, Présidente

118 rue St-Pierre — MONTRÉAL — Tél.: VI. 4-1561*

- Courtiers en douanes
- Expéditeurs
- Entreponeurs
- Camionneurs

MONTREAL

VALLEE DU RICHELIEU



Le 21 juin 1962

Vous visiterez

- Une ferme familiale
- Une ferme d'émigrants
- Une ferme d'agronome
- Une ferme "gentleman farmer"

Vous prendrez

- Un dîner champêtre
- Un souper dans un monastère

Vous réservez

Un. 1-9051

SAINT-HYACINTHE

SAINT-MATHIAS

SAINT-THOMAS

SAINT-OURS

Visite Agricole



MARIVILLE

Lavallée, Bédard, Lyonnais Gascon & Associés

Comptables Agréés

ÉDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques, Montréal

UN. 1-6325

Trois-Rivières

Sherbrooke

Courtois, Fredette & Cie

Comptables agréés

PAUL-E. COURTOIS, C.A. ROSAIRE COURTOIS, C.A.
FLORIAN FREDETTE, C.A. ROLAND-R. POULIOT, C.A.
MARTIN LAJEUNESSE, C.A. ROGER POUPART, C.A.
GUY CHARETTE, C.A. LÉO ROBILLARD, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques

Tél.: 842-8621

Montréal

MESSIER, JACQUES & CIE

Comptables agréés

Roger Messier, c.a.
Robert Jacques, c.a.
Régent Gauthier, c.a.
Yvon B. Allard, c.a.

455 ouest, Craig — UN. 6-6791

Beaulieu, Jurisic & Carisse AVOCATS

Roger Beaulieu, C.R. Eugène Jurisic
J.-Bernard Carisse, M.C.L.

204 ouest, Notre-Dame VI. 4-2318

VENTE - ENTRETIEN - LOCATION
MACHINE À DICTER MAGNÉTIQUE

TELEFUNKEN

POUR DÉMONSTRATION
GRATUITE... APPELEZ

Sono Services Inc.

416 RUE MCGILL

VI. 2-4651

L'ÉLECTRONIQUE À VOTRE SERVICE

Félicitations et merci, monsieur Lamontagne

Voici les bonnes paroles que nous a adressé le président des supermarchés Lamontagne Limitée, de St-Félicien. Le jour où un tel esprit sera généralisé, la communauté canadienne-française connaîtra une prospérité qui dépassera les prévisions les plus optimistes.

C.P. 457

Téléphones :
Code Régional 418
679-1787

Lamontagne
SUPER-MARCHES Limitée

SAINT-FELICIEN, le 13 mars 1962

Monsieur Rosaire Courtois, président
La Chambre de Commerce du
District de Montréal,
14 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Cher monsieur Courtois,

En réponse à votre lettre du 1er mars courant, il me fait grandement plaisir au nom de Lamontagne Limitée de vous faire parvenir notre chèque fait à l'ordre de La Chambre de Commerce du district de Montréal, représentant la cotisation à votre chambre à titre de membre corporatif.

L'intérêt porté par nos Chambres de Commerce au développement économique, social et culturel de nos entreprises canadiennes-françaises ne peut me laisser indifférent. J'estime comme un devoir personnel de vous seconder et de vous appuyer dans tous vos efforts au travail qu'accomplit la Chambre de Commerce du district de Montréal.

S'il m'est impossible personnellement de prendre une part active au mouvement qui intéresse votre Chambre, soyez assuré que je suivrai avec plaisir et j'en suis certain avec satisfaction ses nombreuses activités.

Vos tout dévoués,

LAMONTAGNE LIMITEE

*(signée) J.-L. Lamontagne,
président.*



On a parlé de tourisme avec M. le Maire

(Suite de la page 4)

2—L'aérogare de Montréal

La Chambre recommande à la ville de Montréal :

a) Accueil :

De mettre tout en oeuvre pour assurer un bon accueil à tous ceux qui fréquentent l'aérogare.

b) Liaison :

De prendre les moyens nécessaires pour assurer une liaison routière ou autre adéquate entre l'aérogare et la Cité.

c) Intégration :

D'établir un plan d'action pour intégrer l'aérogare à la Cité.

d) Embellissement :

D'appuyer les démarches que la Chambre a faites à Ottawa pour obtenir l'embellissement des alentours de l'aérogare.

3—Le port de Montréal

a) La Chambre recommande à la Cité de faire des démarches à Ottawa pour qu'on améliore les installations d'accueil des voyageurs au port de Montréal. Plus de 175,000 voyageurs arrivent ou partent du port de Montréal dans des conditions pitoyables, au milieu de hangars, de la poussière, de chariots, de camions, etc.

b) La Chambre recommande à la ville de Montréal de faire des démarches à Ottawa pour qu'on aménage convenablement les abords de la Voie Maritime. En Ontario, ces vastes terrains ont été aménagés en parcs.

4—Île Sainte-Hélène

Le touriste qui passe sur le pont Jacques-Cartier, le soir, ne peut se douter qu'il existe une île fameuse où se trouvent théâtre, restaurant, piscine. Pourquoi ne pas placer sur le pont une inscription bien visible pour identifier l'île Sainte-Hélène ?

5—Le Vieux Montréal

La Chambre appuie la Commission Viger. Elle recommande d'accélérer le travail de développement et de conservation du vieux Montréal.

6—Terrain d'exposition internationale

La ville de Montréal a besoin d'un vaste terrain d'exposition. Lors d'une

démarche récente à Ottawa la Chambre a demandé qu'il y ait des ententes pour l'aménagement d'un tel terrain. Les autorités de la Cité ayant fait de nouvelles démarches pour obtenir une exposition universelle en 1967, la Chambre offre toute sa collaboration.

7—Marina

A cause de l'importance du tourisme nautique, la Chambre croit que la ville de Montréal devrait voir à l'aménagement d'une marina municipale.

8—Embellissement de la ville

La Chambre considère que l'embellissement de la ville par les arbres est très important. Toute initiative de la Cité en vue de conserver les arbres existants ou d'en planter de nouveaux mérite félicitations.

9—Une grande fête d'été à Montréal

Le Maire M. Jean Drapeau et la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal, ont relancé dernièrement une idée qui revient périodiquement à la surface : l'idée d'une grande fête d'été à Montréal.

Pour la Chambre de commerce, il ne fait pas de doute qu'on pourrait mettre sur pied un ensemble de manifestations touristiques de valeur.

Voici quelques suggestions qui pourraient rapidement devenir des réalisations :

a) autour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, on pourrait prévoir :

- un festival de danses folkloriques où chacune des régions de la province serait représentée;
- un festival de chansons de folklore avec prix;
- un concours provincial de tous les corps de cadets;
- un festival de musique militaire;
- un concours de fanfares;
- un festival de gardes indépendantes ou paroissiales;
- une semaine du Conseil de la Vie Française avec des thèmes d'études et de manifestations pour chaque journée : la langue française, l'éducation, les humanités françaises, l'histoire, l'avenir de la nation, etc...

(Suite à la page 8)

olivetti

On peut l'imiter,
Mais on ne peut l'égaler,
Pour écrire ou calculer.
OLIVETTI sait exceller.

DIX-SEPT MODÈLES
À VOTRE CHOIX

Dépositaires :

Canada Dactylographe Inc.

Rosaire Armand, Prés.

44 ouest, St-Jacques — VI. 4-3491

INSTALLATION

- Industrie
- Commerce
- Résidence
- Réparations générales



Membre de
A.P.E.E.

6618 ave Chambord
274-5408

INDUSTRIES — COMMERCE

RÉSIDENCES

Appelez
MARC GARNEAU
gérant



LAVAGE DE VITRES
EXCELSIOR
L.T.C.

Nos 25 ans d'expérience
garantissent notre travail
429 St-Vincent Montréal

DESLAURIER & MERCIER

Ingénieurs Conseils

1396 ouest, rue Ste-Catherine
UN. 6-4984

Nous roulons 24 heures par jour pour vous plaire

TRANSPORT LOCAL — LONGUE DISTANCE

Star TRUCK TAXI
ASSOCIATION LIMITED

RAPIDITÉ — SÉCURITÉ

Transports, légers ou lourds exécutés à l'heure ou au contrat

1584, rue Clark, Montréal — Tél.: 894-6131 et 273-2491

Répertoire

Brevets d'invention

Marques de Commerce

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond — AV. 8-2152

Le guide des
marques réputées:

Aristocrat



Un RYE
véritable!

DISTILLÉ PAR
LES DISTILLERIES
MELCHERS
LIMITÉE
MONTRÉAL

UNE INDUSTRIE DU QUÉBEC À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

RON

LE RHUM BLANC
EXTRA SEC



CABANA

LES DISTILLERIES
MELCHERS, LIMITÉE

1898



CE NOUVEAU
MÉDAILLON
identifie

LE GIN CROIX D'OR

LES DISTILLERIES
MELCHERS
LITÉE.

LONDON CLUB



**LONDON
DRY GIN**
LES DISTILLERIES
MELCHERS
LIMITÉE

UNE INDUSTRIE DU QUÉBEC
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

On a parlé de tourisme avec M. le Maire

(Suite de la page 7)

b) autour des Olympiques des Parcs, on pourrait prévoir à l'échelle provinciale et pour toutes les catégories :

- des concours de natation;
- des concours de tennis;
- des concours de gymnastique;
- des éliminatoires de baseball;
- des éliminatoires de football;
- des démonstrations de troupes scoutes.

c) autour du festival du film, on pourrait prévoir :

- un festival de ciné-club;
- un concours de jeunes cinéphiles;
- un concours de film touristique;
- des cliniques d'étude sur les films;
- le lancement de films canadiens;
- des cours sur les techniques audiovisuelles;
- la venue de grandes vedettes.

d) autour du festival de Montréal, on pourrait prévoir :

- une semaine de la peinture;
- un festival dramatique de troupes de collèges;
- un festival de jazz;
- un festival de musique d'Eglise;
- une semaine de littérature.

Parallèlement à ces manifestations, il y aurait lieu d'organiser :

- 1) une semaine de la marine avec régates; parades de la marine canadienne, américaine ou française;

- 2) une semaine des fleurs avec défilé;
- 3) une semaine gastronomique ou chaque hôtel et restaurant préparerait un menu spécial établi selon ses propres spécialités et sa propre clientèle;
- 4) une semaine indienne: rendez-vous de tous les Indiens du Canada;
- 5) une semaine des musées.

Ce ne sont que quelques suggestions qui peuvent être multipliées par cent.

La Chambre de commerce croit que la ville de Montréal devrait demander à l'Office municipal du tourisme de créer un comité représentatif pour étudier l'opportunité d'un tel développement et voir à sa réalisation.

Conclusion

Les autorités de la ville de Montréal ont fait un très bel effort en faveur de l'industrie touristique. L'action féconde de l'Office du tourisme, pour l'année qui vient de se terminer, justifie tous les espoirs.

Il s'agit de regarder vers l'avenir. Selon la Chambre, la création d'un Conseil du tourisme serait d'un précieux secours à l'Office municipal du tourisme.

De plus, l'organisation chaque année d'une grande fête d'été à Montréal à laquelle toute la population serait conviée pourrait relancer l'activité touristique vers de nouveaux sommets.

C'est à cette tâche que la Chambre de commerce du district de Montréal convie les responsables de la Cité et l'Office municipal du tourisme. Pour sa part, elle se place à leur disposition.



LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
ASSURANCE GROUPE

Benoît Duchesne, GÉRANT RÉGIONAL

RA. 5-4721

à lire

- Vos dirigeants 1962-63 (en page 1)
- Votre assemblée générale annuelle (en pages 2, 3)
- Chez M. le Maire (en pages 4, 7, 8)

AUTORISÉ COMME ENVOI POSTAL DE LA DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA



Me Marc Jarry, avocat.
Président de la C.E.M.M.
3737 est. rue Sherbrooke
Montréal 36.